

Maître Thomas D'JOURN
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocats associés au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

D'UNE VILLA A USAGE D'HABITATION de 123,55 m²
élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec garage,
**Sise à MARSEILLE (13011), Quartier Les Camoins,
30, impasse du Ruissatel**
formant le lot n°13 du lotissement « Le Domaine de Ruissatel »

MISE A PRIX : CENT QUINZE MILLE EUROS (115.000 €)

Visite le Mardi 1^{er} Décembre 2020 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 10 DECEMBRE 2020 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un lotissement dénommé «LE DOMAINE DE RUISSATEL» soit une parcelle de terrain à bâtir formant le lot n° 13 dudit lotissement situé à MARSEILLE (11ème arrondissement), 30, rue Ruissatel, figurant au cadastre de ladite ville quartier Les Camoins section 863 I n° 421 – Lieudit rue Ruissatel pour une contenance de 7 a et 93 ca.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 28 octobre 2019 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'une villa à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant un garage, le tout implanté sur un jardin clos de murs avec piscine.

Le rez-de-chaussée est composé d'une entrée distribuant une chambre, une pièce d'eau, un séjour, une cuisine, un placard, un WC et un bureau.

L'étage est composé de deux chambres, d'une salle de bains et d'un WC.

Le garage est à usage de bureaux et se compose de plusieurs pièces.

Les lieux sont occupés par les débiteurs saisis.

Le Président de l'ASL est Monsieur René SOILLY : 30, rue du Ruissatel, 13011 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par la société ARCOGEX stipule une surface loi Carrez de 123,55 m².

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.259.850.270 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uni-

que si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@pdgconseils.com**

TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 21 octobre 2020

Me Thomas D'JOURNO
Avocat